

Le discours de la libation chez le peuple baoulé : analyses linguistique et socioculturelle.

Kouadio-Kan Hugues KONAN,
Doctorant au Département des Sciences du Langage
et de la Communication,
Université Alassane Ouattara de Bouaké
(Côte d’Ivoire)
Chilee2pekin@gmail.com

Résumé :

L'article analyse le discours de la libation et son fonctionnement dans le paysage rural baoulé. En effet, cette étude s'inscrit dans une perspective, dégagant ainsi les caractéristiques du discours de la libation. Au regard des caractéristiques que chaque forme de discours présente, celui de la libation renferme quelques notions qui s'apparentent au discours narratif. Suivant cette perspective que l'article dégage les composantes linguistiques du discours de la libation en se basant sur les approches théoriques de la séquentialité narrative de J M Adam et l'identité culturelle de Chaudenson. L'implication de ces approches théoriques explique clairement certains mots techniques du discours de la libation, montre la richesse linguistique de la langue baoulé et du fonctionnement du discours de la libation dans le paysage rural baoulé.

Mots-clés : libation, discours, baoulé, linguistique, socioculturelle.

The speech of libation in the baoulé people : linguistic and socio-cultural analysis

Abstract :

The article analyzes the discourse of libation and its functioning in the baoulé rural landscape. Indeed, the study is part of a perspective, giving off the characteristics of the discourse of libation. In view of the characteristics that each form of discourse presents that of libation, that of libation contains some notions which are similar to narrative discourse. Following this perspective, the article gives off the linguistic components of the discourse of libation based on the theoretical approaches of the narrative sequence of J M Adam and the cultural identity of Chaudenson. The involvement of these theoretical approaches help to explain certain technical notions of the discourse of libation and to show the linguistic richness of the baoulé language and the functioning of the speech of libation in the rural landscape.

Keywords : *libation, speech, baule, socio-cultural*

Introduction

Chaque société se distingue par sa culture et les individus interagissent selon leur tradition. Les sociétés en général organisent des manifestations telles que le baptême, le mariage coutumier, la danse traditionnelle, l'anniversaire etc...) pour donner de l'importance à ce qu'elles font. Les manifestations sont qualifiées de "*fait culturel*". D'après Emile DURKHEIM (1895), le fait culturel obéit à trois (3) caractéristiques que sont *la coercitivité* qui répond à ce qui est contraint, elle s'oppose aux individus ; *la généralité* elle s'applique à tous les hommes vivant en société ; et *l'antériorité* quant à elle tient compte de ce qui existaient et qui se perpétue de génération en génération. Les initiatives culturelles chez certains peuples autochtones comme chez les baoulé nécessitent des

libations. Selon DIANDUE Bi Pa¹. (2023 : 1), la libation est un rituel de cérémonie qui se départi des dogmes en lui restituant l'essence et la symbolique. Mieux, les baoulé avant de commencer une cérémonie font une libation. Cette libation est accompagnée de discours. Jean Michel Adam (1989), soutient que, (...) le discours est un énoncé se caractérisant non seulement par les propriétés textuelles aussi comme un acte de discours déjà accompli dans une situation qui prend donc en compte les participants, les institutions, le lieu, le temps etc. La logique est l'une des facettes du discours : une signification de pensée. Le discours pour sa part entre dans une contextualisation en s'orientant sur un aspect du fait social. Au regard des formes de discours (injonctif, informatif, descriptif, narratif, explicatif et argumentatif), celui de la libation présente ses caractéristiques qui peuvent se similariser ou se différencier des autres formes et peut s'affirmer comme un discours reconnu comme ceux que nous connaissons. Si nous partons du fait que tout discours s'interprète, il n'en demeure pas moins que les langues africaines posent le problème de scientificité, de polysémie et la complexité consonantique. A ceux-ci, s'ajouter l'insuffisance de théories linguistiques quant à l'explication de certains faits linguistiques. Cet état de fait, limite donc les compréhensions de certaines notions sémantiques et pose le problème de description des langues vernaculaires. De ce fait, interrogeons-nous de savoir comment analyser le discours de la libation tenue à l'occasion des faits de société chez le peuple baoulé ? Par ailleurs, le discours de la libation correspond-t-il à laquelle des formes de discours sur-mentionnés ? Dans cet article, nous tâcherons de mettre en lumière les composantes

¹ La libation ou la symbolique de la récréation du monde, pour une mythologie de l'ordinaire, 23 Mars 2023

d'un tel discours tout en l'illustrer avec l'une des formes de discours.

1. Approche théorique

Dans cette partie, nous exposons l'approche théorique qui sous-tend notre étude ainsi que le corpus qui nous a permis d'explorer notre problématique. Parlant de discours de la libation, il s'agit pour un individu qui raconte, sans toutefois faire le récit d'un fait. De plus, la diction du discours de libation est une compétence de communication.

1.1. La théorie narrative de Jean Michel Adam (1985)

Au XX^{ème} siècle (en 1980), (Fisher 1984), propose la narration comme univers de la communication de l'homme. Il soutient dans sa définition de l'homme comme un *homo sapiens* et comme un *homo narras*. Il pose que la narration humaine doit tenir compte de deux phénomènes : l'historique et le contextuel ; dans laquelle ces deux phénomènes compé-
tissent. Ces narrations amènent donc les Hommes à établir, pour eux-mêmes et pour les autres, la signification du monde dans lequel ils vivent. La notion de narration porte par moment plusieurs noms que sont : l'histoire, le conte, la saga et le récit. Ces concepts sont souvent utilisés indistinctement. La narratologie, qui pour sa part, étudie les structures narratives, aborde les récits de deux manières : comme un texte ou un énoncé ou comme un acte de communication (une énonciation) et qui est aussi associé à une « performance » en situation. Selon (Brown) (1987), cité par Nicolas Giroux et Lisette Marroquin (2005, p.7), la narration présente ce que rencontre un agent à travers des événements qui se déroule dans un temps long ou court. Ces évènements impliquent un procès de transformation et comporte selon (Reuter) (1997), plusieurs étapes : situation initiale, appari-

tion d'un élément perturbateur, le nouement provoquant une succession d'actions qui amène à la résolution, soit par le dénouement, et enfin, l'atteinte d'un état final. La narration est donc le récit d'une transformation ou d'un changement. Par quelques caractéristiques identiques, le discours narratif et le discours de libation présente des similitudes. Mieux, les caractéristiques du discours narratif peuvent être identifiées dans le discours de la libation.

1.2. Théorie de l'identité culturelle (1998)

D'après Mariette Théberge (1998), l'identité culturelle est ce par quoi se reconnaît une communauté humaine (sociale, politique, régionale, nationale, ethnique, religieuse,...) en termes de valeurs, de pensées et d'engagement, de langue et lieu de vie, de pratiques, de traditions et de croyances, de vécu en commun et de mémoire historique.

La théorie culturelle de la sociolinguistique est fondée sur l'identité culturelle, les représentations linguistiques ainsi que les attitudes. Selon cette théorie les groupes sociaux manifestent leur identité culturelle par les éléments de la langue comme les chants, les légendes, les récits mythiques etc... La théorie de l'identité culturelle a été initiée par (Chaudenson, 1992). C'est donc dans cette dernière que s'inscrit notre étude, en ce sens que la manière dont les discours sont dits, date depuis la période de sacrifice de la reine Pokou fait sur le fleuve. De plus, cette théorie peut décrire et intervenir dans l'analyse de notre étude d'autant plus qu'en parlant de discours de libation, il s'agit d'un semblant de récit, voire un récit mythique. Cette dernière peut donc nous aider à analyser le discours de la libation chez le peuple baoulé.

2. Constitution du corpus d'analyse

Le corpus sur le discours de la libation a été recueilli avec un dictaphone (en audio) lors des faits culturels et traditionnels auprès d'un sous-groupe (kôdè) du baoulé. Le discours se présente comme une sorte d'échange entre celui qui prononce les paroles et les acteurs qui assistent à ce fait social. En revanche, les acteurs n'observent pas d'effet de feedback. Elles ne sont pas imaginaires donc loin d'être une fabrication humaine. De plus les différentes situations de communications ont pris forme dans un environnement naturel social.

Les données recueillies sont parvenues en qualité audio. Il fallait donc la transcrire et permettre qu'elle garde toute son originalité. En voici un extrait de discours de libation :

*« Je Nãã mu, je vje anumã, je vje wa, je vje niã bjã.
Neki'n ε fah bla, ah wu ba, neki'n ti me fitele tɛ̃, me
swa fite. Kpɔfue, duwlefue, bahefue, ɲa ba ; ba ɲa me
swa fite'ɲ, ε ti'e klun su, je jœ likeɲ, nzã ɲa um maã
mu le, amu nɔ naã amu sje sɔ fue vje ».
Ba ɲa ba le, jã mwaje, jã sika. E baba wun sãdi naã,
ah khwa ba lika njã. »*

Chaque forme de discours présente ses caractéristiques propres à lui. Dans le discours narratif, il s'agit d'une personne qui parle (raconte un fait). Il en est de même pour le discours de libation dans lequel une seule personne parle. Sur la base du fait que dans le discours narratif et le discours de libation, c'est une seule personne qui parle, nous pouvons, avant de l'affirmer, illustrer le discours de libation par le discours narratif.

2.1. Illustration du discours de la libation par le discours narratif

Pour Jean Michel Adam cité par Raymond Blain (1995), le type narratif est structuré suivant cinq étapes : la situation

initiale, la complication, les actions, la résolution et la situation finale. Les principales caractéristiques textuelles qui distinguent le type narratif sont la présence d'au moins un personnage qui pose un certain nombre d'action dans le temps et dans l'espace. Ces actions sont en relation de cause-conséquence et se situent dans un début, un milieu et une fin. C'est donc une sorte de récit relaté par un narrateur. A l'intérieur donc d'un récit, on a des personnages principaux et secondaires, un narrateur et un narrataire, une action, des péripéties, et quelques indices grammaticaux.

2.2. Identification de quelques éléments clés du discours narratif à travers le discours de la libation

Le discours de la libation est prononcé par un chef de terre qui énonce le récit d'un fait. Ainsi, voici quelques éléments clés du discours narratif identifiable à travers le discours de libation.

2.2.1. Le narrateur du discours de la libation

S'agissant du discours de la libation, ici le narrateur est le chef de terre qui est aussi le gardien de la tradition. C'est lui qui tient le discours.

2.2.2. Le narrataire du discours de la libation

Un narrataire est celui à qui est adressée une narration. Le discours de la libation est adressé aux **ancêtres, aux dieux**.

2.2.3. Les personnages du discours de la libation

Les personnages de la libation sont les acteurs qui sont en honneur dans une situation. Dans le cadre d'un discours de libation, le personnage principal, lors du baptême, est le bé-

bé. Le **père** et la **mère** du bébé (acteur principal) sont à leur tour, les acteurs secondaires ainsi que **l'assistance**.

2.2.4. Les actions dans l'énonciation du discours de la libation

Ce sont les différents actes posés par le chef de terre dans l'énonciation du discours qui va donner lieu à des manifestations. Alors qu'il prononce son discours, un grand vent de tourbillon emportant chaises et bâches, surgit sur le lieu de la libation. Ce phénomène témoigne du mécontentement des "esprits (*wawε*)".

2.2.5. Les péripéties dans la diction du discours

L'ensemble de tous les bouleversements (grand vent, forte pluie subite sur le lieu de la libation) dans la diction du discours sont considérés comme péripéties du récit mythique.

2.2.6. Le schéma actanciel dans le discours de la libation

Les éléments constitutifs du schéma actanciel se déclinent en quatre (4) éléments à savoir :

- **Les opposants dans la prononciation du discours**

Les esprits malfaisants qui sont au centre des bouleversements (tourbillon, pluie subite etc.) dans la faisabilité de la libation.

- **Le sujet dans la diction du discours**

Le sujet est celui qui mène une action. Dans ce cas, le sujet ici est le chef de terre.

▪ **Les adjuvants dans la diction du discours**

Ce sont les personnages ou forces qui aident le héros. En ce qui concerne le discours de la libation, il s’agit des ancêtres et l’assistance qui peuvent s’y opposer.

▪ **L’objet du discours**

Ce qui motive le héros à réaliser quelque chose. En l’occurrence, le chef de terre est pour le respect des dogmes traditionnels.

2.3. Les indices lexicaux et grammaticaux du discours de la libation

Dans le discours de la libation, nous avons une dominance du présent, du passé composé et du futur qui sont les temps par excellence dans le discours de la libation : le temps des verbes dans le discours de la libation), les compléments circonstanciels de temps et de lieu :

Après analyse, ci-dessous les caractéristiques du discours de la libation résumées dans ce tableau :

Intention de celui qui parle	Forme de discours	Principales caractéristiques	Indices grammaticaux et lexicaux
-Demander l’assistance des esprits dans la célébration des faits culturels -Bénédiction	LIBATION	<ul style="list-style-type: none"> •Un locuteur qui s’adresse à ses ancêtres devant l’assistance. •Une séquence ritualisée : paragraphe1 (Ou- 	<ul style="list-style-type: none"> • Compl.Circ. de temps (Neki’n : aujourd’hui, ce jour-ci). • Temps verbaux : Le présent (klo :

-Bon déroulement de l'événement .		verture : fonction phatique et motif de la libation) Paragraphe2 (corps du discours : chasser les esprits qui essaierais de s'opposer à la cérémonie) Paragraphe3 (Clôture obligatoire : doléance et vœux fait aux ancêtres)	aime ; katfi : transforme ; jo : faire) et le passé composé sont les temps dominant. • Les présentatifs (wœɲ : voici, voilà etc.) • Des expressions figurées et des termes traditionnels (duwle : sort, nãñã : ancêtres etc.)
--------------------------------------	--	--	--

2.4. Contenu du discours de la libation

La structure interne d'un discours concerne toutes les composantes syntaxiques et sémantiques sur lesquelles s'appuient les indices lexicaux et grammaticaux.

2.4.1. L'unidirectionnalité du discours de la libation

L'unidirectionnalité renvoie, à ce qui est fait dans un seul sens. Pour ce qui est de la communication, elle va dans une direction. Par exemple, la télévision envoie le message à ses téléspectateurs, elle n'attend rien en retour de leur part. Au regard de ce corpus (1) ci-après :

(1.) « (...) » *Je Nãñã mu, je vje anumã, je vje wa, je vje niã bjã.*

Neki'n ε fah bla, ah wu ba, neki'n ti me fitele tʃɛ, me swa fite. Kpɔfue, duwlefue, bahefue, ɲa ba ; ba ɲa me

swa fite'n, ε ti'ε klun su, je jœ likeɲ, nzã ɲa um maã mu le, amou nã naã amu sje sɔ fue vje ».

Ba ɲa ba le, jã mwaje, jã sika, ε wun sãdi naã, ah klwa ba lika njã.

Ba ɲa ba le, ε baba jã moyé, ε jã sika ε jã awunsãdje naã ah klwa ba lika njã. Nzã ɲa je maã mu le, ε katfi sika, baffε. »

Nous voyons que des idées s'enchainent le long du discours. Les idées sont celles d'un particulier. De plus, il y a absence des indicateurs d'échange tels que les tirets (-), les deux points (:), les points d'interrogation et d'exclamation (? , !), les 3 points (...) dans la parenthèse en début de discours.

L'absence des indicateurs d'échange dans ce discours de la libation montre qu'il s'agit du monologue d'un particulier. Aussi, la présence des guillemets (de part et d'autre) et (...) justifie qu'il s'agit d'une intervention.

2.4.2. La politesse linguistique du chef de terre

La politesse linguistique apparaît comme un moyen de concilier le désir mutuel de préservation des faces.

(2.) « *« Je Nãna mu, je vje anumã, je vje wa, je vje niã bjã. Neki'n ε fah bla, ah wu ba, neki'n ti me fitele tšë, me swa fite.»*

Dans l'énoncé (2), l'élément en gras représente la fonction phatique dans l'entame du discours de la libation. Ce qui veut dire « Nos ancêtres »

(3.) « *Ba ɲa ba le, ε baba jã moyé, ε jã sika ε jã awunsãdje naã ah klwa ba lika njã. Nzã ɲa je maã mu le, ε katfi sika, ba fje. »*

Dans l'énoncé (3), les éléments soulignés se refont à des doléances que le chef de terre fait à ses ancêtres. « La boisson que je vous offre se transforme en succès »

Dans l'énoncé (2), la fonction phatique exprimée en gras montre efficacement la marque de considération que les populations rurales accordent à leurs ancêtres.

Au niveau de l'énoncé (3), ces doléances faites à leurs ancêtres témoignent de la primauté que ce sous-groupe a de leur divinité.

2.4.3. *L'indexicalité du discours de libation*

Elle exprime l'idée selon laquelle le sens de toute chose est attaché à son contexte. Les déictiques comme ici, maintenant, derrière, je elle nous...) par exemple sont les mots identiques pour tous ceux qui les prononcent mais, renvoient pour chacune de leur utilisation à un contexte unique. En effet, dans les échanges langagiers ordinaires, le sens de certaines expressions (« ici », « je », « vous », « cela » ...) ne peut être défini hors du contexte de leur usage : il est « indexé » à ce contexte. Ce phénomène est récurrent dans notre corpus. Des exemples seront mentionnés en guise d'illustration :

(4). Neki'n ti me fitele tʃẽ
/aujourd'hui. // être. // Eux, ils. // Sortir + progressif. // jour/

« Aujourd'hui c'est leur jour de sortie »

(5). Neki'n ε fah bla ah wu ba
/Aujourd'hui. / /il. / /prendre. / /femme. / /Il. / /accoucher/ /ba/

« Aujourd'hui il a fait un enfant »

(6). Je nãã mu, je vje anumã,
wa, nja bjã
/Nos/ /ancêtres/ /vous/ /nos/ /aussi/ /petit-fils/
/enfant/ /frère/

« Nos ancêtres, petit-fils pour les uns, et enfant ou frère pour les autres »

(7). Ba ña ba le
/Enfant/ /qui, que/ /venir/ /là, ici/

« *L'enfant est né* »

En (4) « *Neki'n* » et « *tjẽ* » sont deux mots qui veulent dire la même chose d'un point de vue contextuel et une répétition du mot « *neki'n* : aujourd'hui ». La répétition de ces mots montre qu'il se déroule un événement à ce jour. En (5) « *bla=femme* » et « *ba : nouveau-né* » présente deux catégories d'être. C'est deux catégories dans l'énoncé, sont les éléments à l'honneur en ce jour de la manifestation. De plus, dans l'énoncé (6) « *Nãã (ancêtres)* » sont les "dieux" ancestraux évoqués pour le bon déroulement de cette initiative. Les mots dans les énoncé (6) « *anumã=petit fils* », « *wa=enfant* » et « *njã bjã=frère* » sont d'autres personnes concernées dans la description de l'événement. Enfin, les phrases des énoncés : (4) « *neki'n ti me fite le tjẽ=aujourd'hui, c'est leur jour de sortie* », énoncé (5) « *neki'n ε fah bla, ah wu ba = il s'est marié, il a fait un enfant* », (6) « *je nãã mu, je vje wa, je vje anumã, je vje njã bjã = nos ancêtres, enfant pour les uns, frère et petit-fils pour les autres* » et énoncé (7) « *ba ña ba le = l'enfant qui est né* » sont les mots mis ensemble dans un contexte.

Cela montre qu'il s'agit de la célébration d'un fait culturel. Chacun de ces mots employés dans le récit indique ce dont il est question. N'étant pas sur les lieux, par l'emploi des mots le démontrent.

3. Les actes locutoires du discours de libation

Il s'agit de la combinaison des sons, l'associativité des mots et expressions qui ont un sens dans la langue. Il s'agit des expressions figurées, des interjections postposées et les présentatifs.

3.1. Des expressions figurées

Entendons par expressions figurées, le sens particulier d'un énoncé ou d'un élément linguistique que lui confère son contexte situationnel. Elles expriment donc une autre réalité, autrement que ce qui est exprimé dans un énoncé. Par exemple l'énoncé : « *Avoir l'estomac au talon* » ne veut pas dire qu'effectivement on a cet organe du corps humain qui nous traîne au talon, plutôt c'est d'« *Avoir faim* ». C'est ce fait là que nous allons dégager dans ce corpus. Suivons donc ces expressions qui suivent :

(5). Nzã ɲa um maã mu le, ε katfi sika.

/Boisson/ /que, qui/ /je, moi/ /donne/ /vous/ /là/ /il/
/transforme/ /argent/

« *La boisson que je vous offre se transforme en argent* »

(6). Amu kɔ kã ndε'ɲ se ah lje jo fε'ɲ saah si'nh.

/vous/ /aller/ /parler/ /affaire/ /si/ /il/ /le tien/
/fait/ /doux/ /reviens/

« *Allez-y en parler, si tu as raison, reviens parmi nous* »

(7). Wu lo ekun.

/mourir/ /là-bas/ /encore/

« *Meurs là-bas de nouveau* »

L'énoncé (5) : /n'zan=boisson/ /n'ga=que, qui/ /um=je, moi/ /maan: donne/ /lê=la/ /mou/ /êh=il, cela/ /katchi=transforme/ /sika=argent/

Contexte=/la boisson que je vous offre se transforme en argent. Ici, l'élément à analyser est : « *èh katchi sika* ». La signification de cet énoncé renvoie carrément à une autre réalité.

La signification globale : « *Que la prospérité règne* ». Nous avons qu'une simple prononciation de parole, cette parole ne peut faire gagner de l'argent à quelqu'un. C'est une autre réalité que cet énoncé met en lumière.

L'énoncé (6) : /amou= vous/ /ko=aller/ /kan=parler/
/n'dè=affaire/ /sai=si/ /ah=ton, toi/ /yo=fait/ /fè=doux/
/saah=retourne/ /si'nh=derrière/.

Littéral = /vous allez parler affaire si toi fait doux re-
tourne derrière/

Contexte= /allez-y juger l'affaire si tu as eu raison revient
parmi nous/. Cet énoncé concerne quelqu'un qui n'est plus
et des paroles lui sont évoquée pour le repos de son âme.
Nous sommes tous sans savoir qu'un mort ne revient pas.
De même pour l'énoncé (7) : /wou=meurt/ /lô= là-bas/
/ekoun=de nouveau, encore/.

Littéral= /meurt là-bas encore/. Les significations littérale
et contextuel sont identiques. L'énoncé veut dire "le repos
en paix du défunt".

A l'instar des langues européennes, la langue baoulé pos-
sède des expressions renvoyant à une autre réalité.

3.2. Les interjections postposées

Elles renvoient aux petits mots placés en fin des mots et
contribuant à leur sens. A travers ce corpus, ces petits mots
sont récurrents. Pris eux seul, ces mots n'ont pas de sens.
Suivons l'illustration (8), (9) et (10) ci-dessous :

(8). Kɔ̃ kã ndɛ'ɲ.

/Aller/ /dire/ /l'affaire/

« Vas en parler »

(9). Anwã ɲa wœ'ɲ sa su.

/La porte/ /que, qui/ /voici/ /comme cela/ /sur/

« Sur cette porte que voici »

(10). Nde ɲa ɛ kã'ɲ klo fah su.

/L'affaire/ /que/ /il/ /dire/ /village/ /prendre/
/dessus/

« Que le village respecte ses dits »

Ces interjections sont situées respectivement en position
médiane : les énoncés (9), « weu'gn=voici, voilà », (10)

« kan'gn=parle ». Ces interjections sont aussi placées en position finale : En énoncés (8) « awôli'gn » composé de « ah=tu », « woli=s'en aller » et (8) « n'dè'gn=l'affaire ».

Nous avons une fréquence de ces petits mots : des consonnes complexes montrant que nous avons affaire à une langue africaine précisément le baoulé. Ces interjections témoignent de la réalité du ton mis en utilisation quand le chef de terre parle. Ces interjections convoient la compréhension des énoncés dans le discours.

3.3. Les syntaxes sous la gouvernance des présentatifs.

Nous appelons les présentatifs, des mots ou des groupes de mots désignant les personnes ou choses. Elles désignent particulièrement ce qui est plus ou moins éloigné. D'après l'énoncé (11) : « amu lje wœ'n »

Les présentatifs sont : « voici, voilà ». Dans l'énoncé (13), le mot souligné est un présentatif : / amou liè *wœ'gn*/ on a : /amou=vous/ /liè (désigne l'appartenance) / *wœ'gn*=voici, voilà/. Cet énoncé désigne donc « avoir droit à ... ». Cet énoncé est introduit par le présentatif « *wœ'gn* ». Ces présentatifs désignent ce dont il est question. Ils permettent ainsi de montrer les acteurs qui constituent et présentent le discours de la libation.

En dehors de ces actes locutoires, la structure externe du discours de libation nous permet de comprendre le sens des énoncés qui construisent le discours de libation.

2.5. La structure externe du discours de la libation

Le discours dans sa composante possède des paragraphes que nous essaierons de distinguer. Soit ce corpus ci-après :

(12). « *Ye baba mou, neki'n kpingbin n'ga me di'nh êh to me. Êh to ye anouansou-anouanssou.* »

Neki'n kpingbin ah to amou anouansou kon. Eh fi anouan n'ga weu'gn sa su. Yèèh kpingbin gna teu. Néki'n n'ga weu êh ti bia su tranloua.

Balai n'ga ye ba'gn kprofouê douwléfouê bahefouê, ye fah ba ye sié lê êh ti'êh klou su, n'zan n'ga ye maan mou lê, amou non amou sié vié.

Djouman n'ga êh ni klôfouê me saah di lê êh yan moyé, n'dé n'ga êh kan'gn klo fah su. N'zan yé man mou êh bo weu'gn. Eh katchi ba fiè. »

Ce discours dispose de trois (3) paragraphes :

Paragraphe 1 (L1 -L3): « *Ye baba mou, neki'n kpingbin n'ga me di'nh êh to me. Êh to ye anouansou-anouanssou. Neki'n kpingbin ah to amou anouansou kon. Eh fi anouan n'ga weu'gn sa su. Yèèh kpingbin gna teu. Néki'n n'ga weu êh ti bia su tranloua* ».

P1 : « Nos ancêtres, aujourd'hui la chefferie est à tour de rôle. C'est chacun à son tour. Aujourd'hui la chefferie est à votre niveau. Il provient de ce quartier, et c'est à son tour d'occuper le fauteuil de chefferie. »

Paragraphe 2 (L4 -L5) : « *Balai n'ga ye ba'gn kprofouê douwléfouê bahefouê, ye fah ba ye sié lê êh ti'êh klou su, n'zan n'ga ye maan mou lê, amou non amou sié vié* ».

P2 : « Dans cette intronisation envieux, jeteurs de sort, sorciers ; nous allons installer le nouveau chef, toi qui va t'imposer à cela, la boisson que je vous offre buvez-en et gardez leur part »

Paragraphe 3 (L6-L7) : « *Djouman n'ga êh ni klôfouê me saah di lê êh yan moyé, n'dé n'ga êh kan'gn klo fah su. N'zan yé man mou êh bo weu'gn. Eh katchi ba fiè.* »

P3 : « La mission qui lui a été assignée se réalise, que ses dits soient respectés. Voici le bas de la boisson, que cela se transforme en prospérité. »

Le 1^{er} paragraphe est la partie introductive du discours (Il parle des raisons pour lesquelles la libation est faite). Au sein de ce paragraphe nous avons une fonction phatique

adressée à celui pour qui la libation est faite : « ye baba mou=nos ancêtres ». La fonction phatique n'est pas exprimée par des indices de salutation. Mais cela se voit car, dans le discours de la libation, le fait d'évoquer le nom de quelqu'un est une manière de le saluer.

Le 2^{ème} paragraphe est le corps du discours. C'est à ce niveau qu'on demande aux "dieux" une assistance d'un point de vue protection, pour ne pas permettent aussi que des forces perturbatrices s'en mêlent pour gâcher la cérémonie : « /Balai n'ga ye ba'gn kpofoû douwlêfoû bahefoû, ye fah ba ye sié lê êh ti'êh klou su, n'zan n'ga ye maan mou lê, amou non amou sié vié/ = /Dans cette intronisation, l'envieux, jeteurs de sort, sorcier qui essaiera de perturber la cérémonie ; buvez cette boisson et réservez-en lui ».

Le 3^{ème} paragraphe est la partie conclusive du discours. C'est à ce niveau qu'on fait des vœux et remerciements aux ancêtres : « /Djouman n'ga êh ni klôfoû me saah di lê êh yan yé, n'dê n'ga êh kan'gn klo fah su. N'zan yé man mou êh bo weu'gn. Eh katchi ba fiè. / = /Que la mission qui a été assignée se solde par un succès, que ces dits soit respectés. La boisson qui vous ait offerte, voilà le bas. / » (La clôture obligatoire).

Conclusion

Le discours de la libation renferme des effets linguistiques indénombrables. Ces effets linguistiques sont observables à travers les indices grammaticaux et lexicaux qui composent le discours de la libation. A ce titre, le discours de la libation qui est avant tout un monologue du chef présente dans ses composantes les mêmes caractéristiques que celui du discours narratif. Cette étude nous a permis de vérifier que les éléments qui caractérisent le discours narratif sont aussi identifiable à travers le discours de la libation. Donc, par

ricochet, dire que le discours de la libation présente quelques similitudes du discours narratif. En nous appuyant sur l'approche théorique de la séquence narrative de Jean Michel Adam (1987), nous avons pu dégager les grands axes d'une narration à travers le discours de la libation. Ce constat nous amène à dire que le discours de la libation est similaire à un discours narratif et donc peut faire partir des cinq (5) formes de discours. L'approche théorique de l'identité culturelle de Chaudenson (1992), nous a permis de comprendre l'appartenance des baoulé à leur culture. En effet, la libation est le propre des sociétés africaines traditionnelles. La pratique de la culture pour un individu est donc une identité qui confirme qu'il appartient à une culture donnée. Le sens des énoncés du discours assigne au discours de la libation son fonctionnement dans le paysage rural baoulé.

Bibliographie

- ADAM Jean Michel (2011), *Genres de récits narrativité et généricité des textes*, Harmattan-Academica, coll. Sciences du langage : carrefours et points de vue, p.324.
- ADAM Jean Michel (2011), *La linguistique textuelle : Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris Armand Colin, p.317.
- BALIBAR Etienne (1994), *Identité culturelle, identité nationale*, pp.53-65.
- BLANCHET Philippe et FRANCARD Michel (2003), *Identités culturelles, dans Gill Ferrol et Guy Jucquois (sous la direction de), Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris. A Collin, pp.155-161.

- CHAUDENSON Robert (1992), *Des îles, des hommes, des langues, Essai sur la créolisation linguistique et culturelle*, p.309.
- DANDUE Bi Pa (2023), *La libation ou la symbolique de la récréation du monde pour la mythologie de l'ordinaire*, p.10.
- GAUDREAULT-Noël Monique (1999), *Texte explicatif, texte de type explicatif, séquence explicative ? Entrevue de Raymond Blain*, p.32
- GIROUX Nicole et MARROQUIN Lisette (2005), *L'approche narrative des organisations*, p.15-42.
- HUSQUIN Caroline (2022), *Du lait pour les dieux : les offrandes de produits laitiers en contexte religieux dans le monde romain de l'Antiquité*, p.87-97.
- JACQUES Jouanna (1992), *Libations et sacrifices dans la tragédie grecque*, pp.406-434.
- LIEBERHERR-GARDIOL François (1987), *L'Identité culturelle source et ressource de l'homme*, pp.45-48.
- MAINGUENEAU Dominique (2004), *Le discours littéraire paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin. (Coll. « U »), p.272.
- REBAUDIÈRES Madeleine (1987), *De la question de l'identité culturelle à celle du sujet*, pp.11-26.
- TAUVERON Catherine (1997), *Reuter Yves, Enseigner et apprendre à écrire (compte-rendu)*, pp.189-190.
- THEBERGE Mariette (1998), *L'identité culturelle d'étudiants de la formation à l'enseignement sentiments et référents identitaires*, pp.265-283.